



Pour diffusion immédiate
Code CNW : 70 + service aux hebdomadaires

(DLMI-07)

RECONSTRUCTION DU PONT ARTHUR-SAUVÉ : BIENTÔT UNE SEULE VOIE OUVERTE ENTRE SAINT-EUSTACHE ET LAVAL

Laval, le 11 mai 2009 – Le ministère des Transports désire informer les usagers de la route que la deuxième phase de la reconstruction du pont Arthur-Sauvé (route 148 entre Saint-Eustache et Laval) commencera au début du mois de juin. Jusqu'en décembre 2009, **une seule voie sera ouverte sur le pont.**

Du lundi au vendredi

- De 5 h 30 à 10 h 30 : une voie vers Laval, aucune vers Saint-Eustache
- De 10 h 30 à 5 h 30 : une voie vers Saint-Eustache, aucune vers Laval

Samedi et dimanche

- Une voie vers Saint-Eustache, aucune vers Laval

Pendant la fermeture de l'une ou l'autre des directions, le public voyageur est invité à franchir la rivière des Mille-Îles via les autoroutes 13 et 640. Le ministère des Transports est conscient de l'impact qu'entraînera la deuxième phase de la reconstruction, mais, compte tenu de la nature des travaux, aucune alternative n'est envisageable.

Toutefois, des mesures d'atténuation seront mises de l'avant pour faciliter la circulation dans les secteurs desservis par le pont Arthur-Sauvé. Par exemple, sur la route 344 à Saint-Eustache, une nouvelle signalisation sera implantée pour optimiser les mouvements d'entrée et de sortie du pont. Des feux de circulation remplaceront aussi les panneaux d'arrêt sur la route 344, de part et d'autre de l'autoroute 13 à Boisbriand, afin d'améliorer l'accessibilité.

De plus, pour faciliter la circulation locale durant la période de pointe, une voie sera mise en service de façon ponctuelle et temporaire sur l'estacade du barrage du Grand-Moulin, entre Laval et Deux-Montagnes. Il est à noter que les camions y seront interdits, et qu'en raison de la largeur réduite de la voie la vitesse prescrite sera de 30 km/h.

Du lundi au vendredi

- de 6 h 30 à 9 h 30 : de Deux-Montagnes vers Laval
- de 15 h 30 à 18 h 30 : de Laval vers Deux-Montagnes

Samedi et dimanche

- Fermé

Du 7 juillet au 10 août, l'estacade sera interdite aux automobilistes. En tout temps, les cyclistes conserveront leur accès à ce tronçon de la Route Verte. Toutefois, lorsqu'ils le partagent avec les automobilistes, ils sont invités à descendre de leur vélo et à prêter une attention particulière à la signalisation.



Débutée en 2008, la reconstruction du pont Arthur-Sauvé prendra fin à l'été de 2010. Le détail de chacune de ses trois phases est disponible au www.mtq.qc.ca, sous l'onglet « Régions », à la rubrique « Laval – Mille-Îles ».

Cette année encore, le nombre de chantiers routiers sera très élevé au Québec. Le ministère des Transports vous invite donc à la plus grande prudence au volant, notamment à l'approche des zones de travaux, et vous suggère de planifier vos déplacements en toute sécurité en communiquant avec Québec 511 Info Transports. **Il suffit de composer 5 1 1 ou de vous rendre sur le site Web au www.quebec511.gouv.qc.ca.**

Québec 511 Info Transports vous souhaite : « Bonne route ! »